Le projet de Constitution, un saut qualitatif vers un Maroc démocratique et fort de ses institutions

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-06-2011 22:52:43

Des chefs de partis politiques ont affirmé que les principes et les orientations du projet de révision de la Constitution constituent un saut qualitatif vers un Maroc démocratique et fort de ses institutions.

Dans des déclarations à la MAP, à l'issue la réunion du Mécanisme politique de concertation et d'échange de points de vue au sujet du projet de révision de la Constitution, mardi au Cabinet royal, ils ont souligné que ce projet inclut plusieurs dispositions annoncées dans le discours royal du 9 mars, notamment la séparation des pouvoirs, la consolidation du rô le du Parlement et le renforcement des pouvoirs du Premier ministre.

Pour le Secrétaire général du parti de l'Istiqlal, Abbas El Fassi, cette réunion a été notamment marquée par la présentation du président de la Commission consultative de révision de la Constitution, Abdelatif Menouni, notant que la présentation a contenu les principales propositions soumises par les partis.

Il a ajouté que la commission du PI, composée de plusieurs experts, considère que les propositions incluses dans ce projet sont "très importantes", notamment aux niveaux de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance de la justice et du renforcement des pouvoirs du Premier ministre.

Pour sa part, le Président du parti du Renouveau et de l'équité, Chakir Achehbar, a affirmé que cette rencontre a permis aux partis politiques de s'informer des grandes lignes du projet de la Constitution.

Il a également souligné que ce projet répond largement aux revendications de son parti et traite plusieurs questions, dont la constitutionnalisation de la langue amazighe, dans le cadre de l'identité marocaine, comme langue officielle aux cotés de la langue arabe, considérant que cette question a été judicieusement traitée.

De son coté, le Secrétaire générale du Parti travailliste, Abdelkarim Benatiq, a estimé que le nouveau projet permettra une reconstitution de l'Etat des institutions, lequel sera capable d'aborder l'avenir avec perspective fort progressiste.

M. Benatiq a ainsi noté que ce projet accorde au Premier ministre des pouvoirs exceptionnels dans la nomination et la destitution des ministres, précisant qu'il confère aussi une grande importance au pouvoir législatif.

Par ailleurs, le Secrétaire général du parti Authenticité et modernité, Mohamed Cheikh Biadillah, a indiqué que le projet de Constitution vient consacrer la séparation des pouvoirs et accorder davantage de prérogatives au Parlement, notamment à la première chambre.

De même, le SG du parti du Progrès et du socialisme, Mohamed Nabil Benabdellah, a considéré que les grandes lignes présentées par M. Menouni sont en harmonie avec les principales propositions des partis politiques, ainsi qu'avec les revendications d'une constitution démocratique.

Il a également fait état d'une forte implication des partis et des organisations syndicales dans ce processus consultatif, formulant le vOEu d'avoir, prochainement, une Constitution qui répond aux aspirations du peuple.

De son côté, le Secrétaire général du parti de Justice et de développement, Abdelilah Benkirane, a affirmé que ce projet est appréciable, qualifiant ses grandes orientations d'audacieuses et démocratiques.

Pour sa part, le Président du parti du Rassemblement national des indépendants, Salahddine Mezouar, a souligné que la Commission a pris en considération les orientations annoncées dans le discours Royal de 9 mars et qui constituent une référence pour son action.

Et d'ajouter que les propositions soumises par les forces politiques, les organisations syndicales et la société civile font que ce projet sera avancé et prendra en considération les aspirations du peuple marocain.
MAPF